La maladie d’Aujeszky

C'est une maladie virale due à un virus Herpès.

Les hôtes principaux de cette maladie sont le sanglier et le porc domestique. La contamination chez les suidés se fait principalement par voie vénérienne et par voie respiratoire.

Même si les virus isolés chez le sanglier et le porc d'élevage sont différents, la contamination entre le porc d'élevage et le sanglier est possible.

La M.A. est transmissible aux carnivores, herbivores, et rongeurs, qui s'infectent non seulement par ingestion directe de viande d'animal contaminé ou de végétaux souillés, mais également par voie transcutanée à la faveur d'une plaie.

Le virus est détruit à 80°c mais résiste à la congélation.

Chiens, chats et furets peuvent donc être contaminés par ingestion de viande de porc domestique ou de sanglier porteurs du virus.
L'issue est toujours fatale.

Les élevages de porcs sont sous surveillance, des mesures ont été mises en place afin d'éradiquer la maladie.

Les derniers cas de Maladie d'Aujeszky recensés dans un élevage de porcs datent respectivement de :

- 1990 pour la Suisse, qui aujourd'hui est déclarée indemne de M.A. dans les élevages.

- 2002 pour la Belgique

- 2004 pour la France, dans le Loir-et-Cher. Depuis le 19 mars 2008 le France continentale est déclarée indemne de M.A. dans les élevages.

Le risque de contamination par la viande de porcs d'élevage en claustration est donc très faible, mais cependant ne peut être totalement exclu.

Les porcs fermiers élevés en plein air ont évidement plus de risques de côtoyer des sangliers porteurs de la maladie.

La Maladie d'Aujeszky est toujours présente chez le sanglier dans toute l'Europe.
Chaque année des chiens sont contaminés après avoir été en contact lors de la chasse avec un animal infecté.

Il est donc très fortement déconseillé de donner de la viande de sanglier.

La Maladie d'Aujeszky :

En Suisse

En France

En Belgique

Le Canada est déclaré indemne de la M.A. même si en 2003 des élevages porcins des Etats-Unis voisins étaient encore touchés.

La situation au Canada